

---

## ARTS VIVANTS 11 - REUNION du 10 mars 2022 :

Suite à la réunion du 21 janvier 2022 consacrée au plan d'action et de relance du spectacle vivant dans l'Aude, 3 groupes de travail se sont réunis le 10 mars 2022 dans les locaux d'Arts Vivants 11.

### ORDRE DU JOUR

- **Groupe 1: donner de la visibilité aux équipes artistiques audoises**
- **Groupe 2 : un dispositif pour favoriser la diffusion des projets audois dans les petites communes (charte "communes engagées dans le SV", aide à la diffusion pour les équipes artistique...)**
- **Groupe 3 : Un lieu ou un réseau de lieux de fabriques et de rencontres**

**INTRO :** AV11 est un acteur parmi les autres. Le résultat des travaux sera à la hauteur de ce que chacun saura investir dans le collectif. Les forces de notre travail commun sont :

- La complémentarité de nos compétences
- Le nombre pour convaincre
- Plus d'efficacité dans le service qui sera rendu

### POINT 1 : VISIBILITE DES EQUIPES ARTISTIQUES

**Présents :** Zouhir Lamalch, Franck Nizier, Aude Marius, Laurent Soffiati, Stéphane Fortas, Audrey Langelotti, Alexandre de Soria, Céline Chemin, Frank Simoneau, Joel Morette, Benoît Diedrich

**Excusés :** Frédérique Malis, Dominique Beylacq, Franck Tanneau, Bruno Lyczko, Alan Molle

#### INFORMATIONS ECHANGEES

- Travail déjà fait par Arts Vivants 11 : catalogue du dispositif « un été 100 spectacles dans l'Aude » en 2020 et 2021
- Travail en cours : annuaire en ligne des acteurs du spectacle vivant
- Intérêt d'un plateau de présentation des équipes artistiques
- Programme "quoi de neuf" de la Bibliothèque départementale de l'Aude = appel à projet. Les sélectionnés avaient une journée de présentation et d'échange avec les programmeurs potentiels → idée d'un salon pour les sélectionnés du dispositif « un été 100 spectacles dans l'Aude

#### Remarques / Questions / Suggestions

- Catalogue OK mais besoin d'annuaire exhaustif sans sélection. Pour les pros et les amateurs mais distingo nécessaire.
- Il faut que les programmeurs appliquent la règlementation (si les ensembles associent pro et amateurs)
- Souhait d'une info simple de type portail avec entrée vers les sites des équipes artistiques. Quels champs remplir ?

## Décisions / Actions à suivre

- 2 groupes de travail sur annuaire (pilote : Alexandre de Soria) et salon (pilote : Laurent Soffiati) vont se former et se réunir. Alexandre de Soria envoie le sondage dates à l'ensemble des invités du jour.

## **POINT 2 : UN DISPOSITIF POUR FAVORISER LA DIFFUSION DES PROJETS AUDOIS DANS LES PETITES COMMUNES (CHARTRE "COMMUNES ENGAGEES DANS LE SV", AIDE A LA DIFFUSION POUR LES EQUIPES ARTISTIQUE...)**

**Présents** : Zouhir Lamalch, Franck Nizier, Aude Marius, Laurent Soffiati, Alan Roch, Frank Simoneau, Joel Morette, Benoît Diedrich, Valérie Sarrat, Martine Mounié, François Gasnier, Audrey Langelotti, Arnaud Rouanet, Alan Mollé

**Excusés** : Marlène Rigoni, Frédérique Malis, Dominique Beylacq, Bruno Lyczko, Stéphane Fortas

### INFORMATIONS ECHANGEES

- Sortie de la situation d'urgence et bilan positif des 2 éditions 1 été 100SPA, nécessité de se projeter sur le plus long terme. Intérêt des communes primo-organisatrices, opportunité de nouveaux publics pour les artistes. Une réflexion à entamer à plusieurs échelons (communes, communautés de communes et agglos, Département...)
- Aide à la diffusion, un temps fort ? Mais sur quelle temporalité ? Tout au long de l'année ? (accompagnement, soutien technique et administratif, formation des élus) Quelle dynamique à créer sur place ?

### Remarques / Questions / Suggestion

- Dispositif d'Aide à la diffusion : Un inventaire du territoire est-il nécessaire ? Initiatives locales, diffuseurs ? Attention à l'existant concernant le travail des diffuseurs avec les populations, quels sont les dispositifs existants ailleurs : Régions, agences régionales ?
- Les compagnies peuvent être aussi force de proposition (médiation, stages,... : des « clés du lien » avec les publics, ce travail n'est pas vain pour susciter intérêt et engouement
- Dispositif « un été 100 spectacles dans l'Aude » pérennisé ou remis en question ?
- Un catalogue des spectacles à diffuser ? Si oui, quelle répartition des esthétiques ? « Pochette surprise » (3 spectacles ?) proposée aux communes ?
- Aide financière nécessaire plus spécifiquement aux plus petites communes (moteur de la diffusion, moteur de la magie du spectacle)
- Charte : Inscrire un engagement pour la diversité artistique par les communes ? La charte est-elle à élargir aux artistes ? Et sur une longue durée ?
- Charte : notion d'artiste associé aux communes ? Quelle aide à la création ? Développement de petites formes et créations pour lieux non-dédiés ? Quel lien avec les collectifs d'artistes existants et créant sur les territoires ?
- Charte locale plutôt que charte avec les communes ? Des référents territoriaux ? Quelle concertation locale ?
- Une charte pour qui ? Un label artiste engagé pour le spectacle vivant ?

## Décisions / Actions à suivre

- Travail sur la charte prioritairement. Mais une charte vue de la place des artistes puisque les communes ne sont pas présentes. (Difficile de parler à leur place)
- Quelle méthode ? CQCOQP ? Propositions en « pop-corn » ?

Ce que l'on veut dans la charte :

- Engagement sur la durée

- Aide à la créa ET diffusion
- Interlocuteur : communes, associations, territoires
- Nécessité d'actions de médiation
- Nombre de spectacles minimum
- Alternance des formes
- Mutualisation entre tous les acteurs, partenaires
- Non concurrence par concertation avec les diffuseurs, coordination
- « Pochette surprise »
- Engagement sur la communication

Date de réunion à suivre courant avril 2022 > un sondage sera envoyé au groupe

## POINT 3 : UN LIEU OU UN RESEAU DE LIEUX DE FABRIQUES ET DE RENCONTRES

**Présents** : Zouhir Lamalch, Franck Nizier, Frank Simoneau, Joel Morette, Benoît Diedrich, Valérie Sarrat, François Gasnier, Audrey Langelotti, Bernard Pautrat, Jean-Michel Monmège, Arnaud Rouanet, Alan Mollé

**Excusés** : Frédérique Malis, Dominique Beylacq, Bruno Lyczko, Stéphane Fortas

### INFORMATIONS ECHANGEES

- Besoin d'espaces d'échanges et de fabrique, de « bouillonnement » et de moyens (lieux, temps, argent) pour la création (friches, tiers-lieu, salles de répétitions, espaces associatifs culturels, lieux d'enseignements ouverts.....)
- Manque de moyens et d'équipements dédiés
- Zones blanches
- Inventaire territorial nécessaire ? Quelles dynamiques existantes ? Un réseau départemental ?

### Remarques / Questions / Suggestions

- Espace Zand'art à Carcassonne (à vendre actuellement)
- Projet 2024 : tiers lieu à Cenne Monestiés (400hb) : L'Usine (2 salles de spectacles, espace réception, espace coworking (construction de décor)) + bar et espace de vie sociale. Fonctionnement : 70-80% de subventionnement. Au départ du projet, une mutualisation des moyens et des forces associatives autour de l'envie de développer un événement important avec une Cie locale. Démarrage Festival Fantaisies POP en 2016 puis développement des moyens depuis.
- « La sauce Bramaise » à Bram (café associatif, diffusion de spectacles) volonté de la ville de voir se développer le projet > espace de rencontre
- Le WAW à Narbonne (espace coworking privé)
- 3 fabriques de territoires dans l'Aude aujourd'hui (des fab lab ou coworking uniquement)
- Coopératives artistiques : Davejean, Serviès en val, Ste Valière, Ferrals, Montolieu
- Lieux alternatifs : HV production à Couiza, Moulin battant à Villalier, Limusic à Limoux, Chat Barré
- Un réseau de lieux peut-il répondre aux problématiques de financement ou constituer une plateforme technique, budgétaire ou d'appels à projets mutualisés ?
- Les résidences partagées existent déjà entre diffuseurs audois.
- Le coût de la résidence augmente pour un diffuseur, vigilance à avoir sur les moyens accordés par les pouvoirs publics sur la production de spectacles dont la résidence.
- Commencer à travailler en petit groupe = 1er cercle de réseau de diffuseur faisant de l'accueil en résidence puis élargissement par cercles concentriques ?
- Réseau pouvant servir à la visibilité de la création (écho à l'atelier 1)?

## Décisions / Actions à suivre ?

- Une dizaine de structures à réunir : EC Corbières Ferrals – L'Usine Cenne Monestiés – Théâtre dans les vignes Couffoulens – Le Chai capendu – Théâtre des 3 ponts Castelnaudary – Na loba Pennautier – 11bouge Carcassonnais – L'envol artistique, FEP d'Alzonne, association AVEC, Scène Nationale grand Narbonne, la Claranda Haute Vallée de l'Aude , le cerf-volant Serres (ex café culture La Claranda), Le trou blanc Caunes Mvois,
- Ordre du jour : Fédérer les lieux de fabrique et de rencontres
- Financement / Recenser les initiatives / Différents modes de financement (accueil, coût de fonctionnement, co-production) / Sorties de résidences